

TOUT CE QUI EST DISCUTABLE EST A DISCUTER

Le changement, c'est demain ...

Si la filière SPP m'était contée !!!

L'histoire de la réforme de la filière sapeur-pompier commence comme un conte de fées.

Il était une fois, la naissance de la filière SPP, les fées voulaient que les hommes et les femmes qui la constitueraient œuvrent au service de leurs concitoyens. Elles lui donnèrent une devise « courage et dévouement » et un statut qui leur permettrait de préserver leur indépendance.

Mais c'était sans compter sur les Démons Actifs et Sadiques du Clientélisme qui jetèrent un sort maléfique à toute cette belle organisation.

Ils firent briller l'aura des mirages au son de grandes promesses : une réforme ambitieuse pour des sapeurs-pompiers acteurs de leurs carrières.

Lorsque des voix s'élevèrent afin de dénoncer ce miroir aux alouettes, elles subirent leurs foudres démoniaques.

Et pourtant, lorsqu'il s'agit de mettre en application cette réforme, les mêmes démons réalisèrent que le contenu du paquet ne tenait pas toutes ses promesses et annoncèrent ce qui suit :

Voici quelques extraits d'un article du journal « la Nouvelle République » du 26 septembre 2012

« Le syndicat de pompiers tire la sonnette d'alarme ». A l'aube du congrès national, le Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels (SNSPP) tire la sonnette d'alarme. A l'index : la réforme statutaire ?????

La nécessité, pour les sapeurs-pompiers professionnels dans leur engagement de service public, c'est « un grade, une fonction (avec les formations qui vont avec), bien identifiés. » C'est ce qui ressort de la réunion régionale du SNSPP (Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels) qui s'est tenue, hier mardi, à la caserne de Blois. « En fait, la profession est en pleine restructuration. La réforme d'avril 2012, entrée en vigueur depuis le 1^{er} mai, pose des problèmes de mise en œuvre », résume le délégué régional du syndicat.

« Nous souhaitons tirer la sonnette d'alarme pour que la réforme ne soit pas détournée... ce qui commence à être le cas ».

La crainte est « une dévalorisation du grade et, du coup, de la fonction car, dans la réforme, l'espoir est que tout le monde termine sous-officier, alors qu'il n'y a pas de place pour tout le monde. » « Si, dans sept ans, un caporal chef d'agrès ne devient pas sergent, il pourrait perdre son statut de chef d'agrès... »

Comme dans tous les contes, il y a une morale

A tous ceux qui clamaient haut et fort que nous faisons du catastrophisme

A tous ceux qui faisaient haro sur les représentants CGT parce qu'ils expliquaient que la catégorie C serait la grande oubliée de la réforme

A tous ceux qui se gargarisaient des mots "acteur de sa carrière"

A tous ceux qui se rassuraient en expliquant qu'enfin les délais pour faire carrière seraient plus courts

A tous ceux-là nous disons : bienvenue dans la vraie vie, le monde formidable des autres filières de la fonction publique avec le clientélisme, le favoritisme, le cirage de pompe érigé en maître à penser et à agir, etc

Ah si la DASC m'était contée, un conte fantastique virant en film d'épouvante

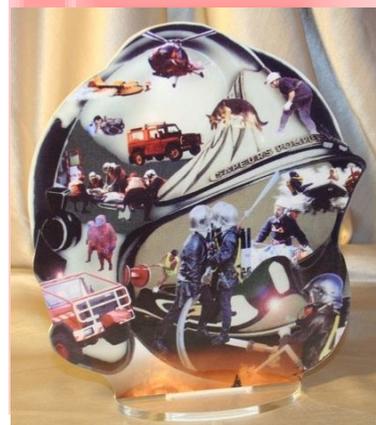
Observatoire des SDIS

fédération
des services
publics

la
cgt

Sommaire :

- > Conte de la filière SPP
- > Point filière SPP
- > Grilles indiciaires
- > Bombéros espagnols
- > Secours en montagne
- > FDF, Lacanau
- > Soutien CAMIVA



Point d'étape sur l'application de la filière !

Depuis cet été, nous avons lancé un sondage via le site internet cgtdessdis.com pour connaître localement l'application des nouveaux textes.

Au vu des résultats partiels de la rentrée, constat sans surprise, avec des textes publiés à la hâte, dans les conditions que l'on connaît. Peu de SDIS ont appliqués totalement la réforme et parfois même brutalement, sans mesures transitoires, ni concertation ! Mais on constate que la majorité des départements sont en phase de "réflexion", d'expectative concernant les surcoûts induit, voire en attente de précisions auxquelles la "DSC" n'apporte pas de réponse.

Les effets néfastes, la régression sociale et l'absence d'avancées salariales pour les sapeurs-pompiers sont maintenant concrètes et certains le découvrent avec leur cas personnel. On a même vu des syndicats, dont leur instance nationale a été partie prenante dans les accords, dénoncer ou s'opposer à l'application de cette filière...

L'ambiguïté des textes laisse quelques marges de manœuvre, à négocier avec son SDIS, afin de limiter la casse pour les catégories C et B.

Continuez à nous faire remonter au fur et à mesure l'état d'avancement dans chaque SDIS.

A suivre...



Des grilles indiciaires très attendus !

Suite au coup « de pouce » accordé au SMIC par le nouveau gouvernement le 1^{er} juillet et suite à la réforme de la catégorie B de la filière administrative, et aussi, bien sur, suite à la refonte de notre filière les grilles indiciaires de la Fonction Publique Territoriale ont largement évoluées. Vous pouvez les télécharger sur le site du collectif CGT des SDIS à l'adresse suivante :

www.cgtdessdis.com

BOMBEROS espagnols ...

Pour protester contre la politique de rigueur du gouvernement, les Sapeurs-Pompiers d'une petite ville du Nord de l'Espagne s'affichent nus sous une grande banderole ou l'on peut lire « tant de coupes nous ont laissés à poils » .

Les sapeurs-pompiers Espagnol étaient nombreux à rejoindre les mouvements sociaux contre le plan gouvernemental qui prévoit 65 milliards d'Euros d'économie, ajoutant une note insolite aux manifestations syndicales organisées dans tout le pays. Les fonctionnaires sont, bien sur, particulièrement visés, privés cette année de leur prime de Noël, ce qui représente, quant même, un mois de salaire.



Secours en montagne !



Depuis la mi-août notre base syndicale de l'Isère nous fait part de sérieux problèmes quand à l'organisation du secours en montagne et des prérogatives des différents acteurs dans le domaine.

Le syndicat CGT SDIS 38 à alerté comme il se doit les autorités locales afin que la gravité de la situation soit appréciée à sa juste valeur.

Le collectif national quand à lui porte toute son attention à ce dossier et ne manquera pas de porter au plus haut niveau de l'état toutes les problématiques et les comportements inadmissibles de certains corps d'état. En effet certains n'hésitent pas à menacer d'user et d'abuser de leur pouvoir judiciaire pour faire pression sur les équipes constituées de sapeurs pompiers.

A ce titre nous demandons à nos bases qui sont confrontées à des situations similaires, de nous les faire remonter afin d'avoir une vision nationale du dossier.

Il est grand temps de recentrer les débats sur le secours personne dans sa globalité et de redéfinir clairement les missions de chacun.



Les forces de l'ordre à l'ordre public.



Les acteurs de la sécurité civile au secours à personne.

De mémoire nous n'avons pas encore vu à ce jour des pompiers au bord des routes pour effectuer des contrôles routier.



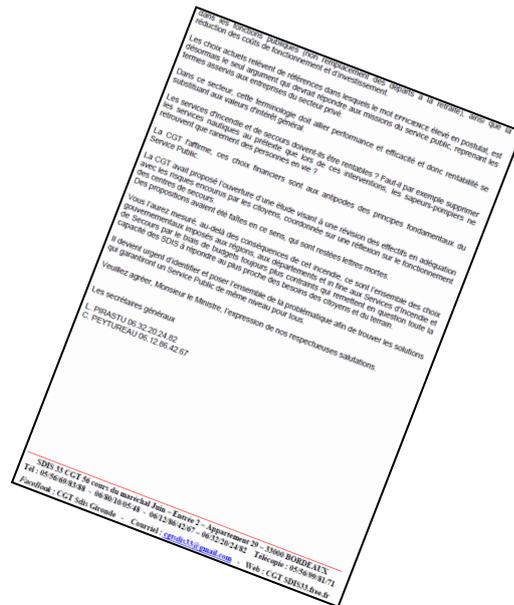
Conditions de surf difficiles à Lacanau ...

La saison estivale 2012 à malheureusement encore été marquée par les Feux de Forêts. En Aquitaine, et plus particulièrement en Gironde, 650 Hectares ont brûlé à Lacanau. La canicule et les fortes chaleurs qui ont sévi durant plusieurs jours sur le secteur (avec des pics de températures de 40°), nous laisse dubitatif sur le niveau de risque classé (« Risque intermédiaire sans renforcement »). La remise en cause du pré positionnement des canadiens sur la Base aérienne de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac ne permet plus une action rapide et efficace sur les feux naissants. Nous voyons donc apparaître une des conséquences néfastes de la RGPP mise en œuvre par la politique Sarkozyste, qui nous touche directement dans nos actions de lutte contre l'incendie. Comme l'a souligné dans un article de presse un officier supérieur retraité, même si les sapeurs-pompiers sont bien entraînés et préparés à la lutte des incendies de forêt, peut il affirmer que l'utilisation des avions bombardiers d'eau sur les feux naissants n'est pas nécessaire et primordiale ?



Le syndicat CGT du SDIS 33 a adressé à plusieurs reprises un communiqué aux organismes de presse de la région, ainsi que des courriers alertant les élus locaux. Comme le montre le courrier ci-joint, ils sont allés jusqu'à interpeller le ministre de l'intérieur.

Tous ont fait la sourde oreille !!



Soutenons le combat des camarades de CAMIVA ...

Le 7 mai, au lendemain de la fête des travailleurs, les salariés de CAMIVA ont appris la fermeture de leur usine. Victimes de manœuvres basement financières, ils n'ont cessé d'alerter, avec le soutien des instances départementales, régionales et nationales de la CGT, par des actions très médiatiques, les élus politiques et la population d'un nouveau gâchis industriel et refusent la délocalisation de leurs emplois en Allemagne. Spécialisée dans les équipements permettant d'assurer la sécurité des personnes et des biens, les contribuables français ont largement financé cette entreprise, à travers les achats d'échelles aériennes et de fourgons d'incendie par les services d'incendies et de secours. Le collectif CGT des SDIS soutient et s'inscrit dans les revendications et les alternatives avancées par le syndicat CGT du site auprès du ministre du redressement industriel, comme la reprise par Renault truck, ou la fusion avec SIDES qui rencontre des difficultés similaires. Ces emplois, si longtemps maintenus, en grande partie par l'argent de nos impôts, doivent rester en Savoie et permettre à ces 171 salariés de vivre dignement dans leur région.

